

436



SUISSE

COSTUMES FÉMININS.

UNTERWALDEN, SAINT-GALL, BERNE, VALAIS, ZURICH, ZUG, LUCERNE, BALE.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	

Dans son bel ouvrage sur les costumes nationaux allemands, M. Albert Kretschmer constate qu'en Wurtemberg, selon que l'on se trouve dans les basses plaines ou dans les contrées montagneuses, le costume change d'aspect : il est mesquin, terne, dans le plat pays ; brillant, animé, sur les hauteurs, ce que l'artiste attribue au goût imprimé par la nature environnante. Les costumes traditionnels du populaire en Suisse, malgré les altérations subies, font encore aujourd'hui ressortir la justesse de cette observation. Leur diversité, remarquable sur un sol aussi étroit, paraît provenir surtout de la nature des aspects, souvent si brusquement différents d'une vallée à l'autre, d'un versant de montagne au versant opposé. Il faut ajouter à cette cause première l'influence du milieu moral et des habitudes. Les ajustements ne prennent tout leur charme ou leur signification que dans leur cadre spécial. Aussi une esquisse rapide des lieux, et parfois même des mœurs en tant qu'elles influent sur l'allure extérieure, est-elle inséparable de l'examen de ces costumes.

Canton d'Unterwalden, n° 1. — Le nom de ce canton, où l'on parle l'allemand, veut dire *sous la forêt* ; on l'appelle encore Oberwalden, *au-dessus de la forêt* ; il est borné au sud par des montagnes couvertes de neiges éternelles. Dans la grande vallée d'Engelberg on ne trouve que de beaux pâturages et d'épaisses forêts. C'est un pays de verdure, et les rivières et les lacs sont là, particulièrement poissonneux ; c'est sur ce fond qu'il faut examiner la blonde Unterwaldnaise, son corsage clos, sa cravate en carcan qui en complète la fermeture. Ceci est affaire de climat ; ce qui dépend du goût c'est la décoration de ce corset qui est toujours de couleurs avoisinées, formant concert : souvent vert et rouge par devant, il est toujours noir par derrière. Les chaînettes qui se croisent sur ce corset sont en filigrane d'argent ; quant à la chevelure, elle est d'ordinaire nattée et mêlée de rubans blancs. Par dessus on met parfois un petit bonnet de dentelle. (Voir pour le surplus de ce

qui concerne l'Unterwaldnaise, pl. *Suisse*, ayant pour signe le Lit; on doit aussi s'y reporter pour la plupart des costumes présents.)

Canton de Saint-Gall, n° 2. — Cet autre canton allemand, dont le chef-lieu a un commerce très actif de draps, de flanelles, de tissages divers, tient de ses blanchisseries une physionomie particulière; c'est une contrée tapissée de la percale et de la mousseline qu'on y étend sur le gazon pour la faire blanchir. La broderie occupe là beaucoup de bras, et les habitants sont dans l'aisance.

La jupe longue de notre costume indique les travaux sédentaires. Le corset si dégagé convient à la nature des travaux; le joli et mignon bonnet est un caprice qui révèle bien l'ouvrière vivant de travaux de goût; les couleurs tendres de l'habillement, et le réveillon du ruban de velours noir et du fichu rouge doivent être en bon rapport avec la blancheur factice des champs. Les montagnes, dans ce canton, ne sont qu'à l'horizon.

Canton de Berne, nos 3 et 7. — Ce canton, pittoresque par excellence, qui offre les contrastes les plus saisissants, nous procure deux exemples fort différents l'un de l'autre. La jupe si courte portée par notre n° 7 est une de ces nécessités locales qui s'expliquent facilement, les femmes des pays de montagne ayant besoin de monter et de descendre sans s'occuper de leur vêtement. Disons, au sujet des bas que ces jupons découvrent, que la substitution des bas blancs aux bas de couleurs foncées, rouges, bleus, brodés aux coins, portés jadis, est aujourd'hui générale. Quant à l'usage de la jupe courte dans la ville même de Berne, lorsqu'on sait que pour aller de la ville basse, de la plate-forme de la cathédrale à l'Aare qui en baigne le pied, il n'y a pas moins de cent quatre-vingt-cinq marches à descendre, il est suffisamment justifié. La blancheur du linge des Bernoises est célèbre. Leur costume est, en général, joli, de bon goût. Toutefois celui des femmes de l'Oberhassli, qui se grossissent les hanches, laisse à désirer. Notre n° 7 est un peu de celles-là. Le n° 3, provenant de Simmenthal, est d'un caractère tout différent. L'Oberland bernois est plein des beautés sévères des roches noirâtres qui supportent les glaciers et les neiges; au milieu de ces beautés imposantes, la vallée est délicieuse comme un Éden. Simmenthal lui-même, adossé à une chaîne de montagnes, composé de maisons vieilles pour la plupart, et dont le lac et la rivière sont dominés par les tourelles de son vieux château, ajoute à l'originalité de ce spectacle. Les filles de Simmenthal sont des plus jolies; leur costume discret est en parfaite harmonie avec leur attitude modeste. Le corsage fermé, coupé à l'italienne, est en soie noire et bordé d'un large velours; une chemise très blanche, montant haut, couvre la poitrine; un fichu uni, dont les bouts se perdent sous le corsage, complète l'aspect pudique de cette partie de la toilette; les manches fermées, de vieux style, sont à gigot à la hauteur des coudes; souvent le cou est pris dans une cravate de velours, où sont attachées des chaînes en argent qui descendent sur la poitrine et s'attachent à la ceinture. La coiffure se compose d'une coiffe de satin noir très petite, posée en arrière, sur le haut de la tête, qui s'additionne de magnifiques dentelles noires couvrant les cheveux et encadrant le visage de la manière la plus heureuse; une jupe noire, bordée en couleur, un tablier pris sous le corsage, des bas blancs et le petit soulier, complètent le costume de l'Oberlandaise de



SUISSE

SWITZERLAND

SCHWEIZ



IMP. FIRMIN DIDOT et C^e PARIS

Nordmann lith.

Simmenthal, que l'on voit ici se rendant à la messe. Le costume bernois est, entre tous, celui qui s'est conservé le plus complètement.

Canton du Valais, n° 4. — Ce pays des vallées, comme son nom l'indique, a été célébré par Rousseau d'une manière qui dispense de toute description. Il ne se plaindrait plus aujourd'hui que le corps des robes des Valaisanes les fasse paraître bossues. Leur beauté, qu'il vante, s'est accommodée en grande partie du costume français. La mode a enlevé les chaînes, les bracelets, les bagues, les dentelles, qui se perpétuaient dans les familles, transmis des mères aux filles. Du costume national il ne reste guère que le chapeau, qui a résisté à toutes les invasions. A voir le tour du cou, le léger fichu à fleurs noué sur le haut de la poitrine, les demi-manches terminées en larges engageantes, l'éventail, il semble que ces éléments de la toilette soient encore un legs de M^{me} de Warens.

Canton de Zurich, n° 5. — Relativement aux contrées les plus montagneuses de la Suisse, cette contrée est un pays de collines, au devant duquel s'étend le panorama de l'Utlberg, embrassant toute la chaîne des Alpes, depuis les montagnes du canton d'Appenzell jusqu'à celles du canton de Berne, le lac de Zurich, la vallée de la Limmat, l'Argovie, la Thurgovie, le Jura, et, par-dessus le Ballon d'Alsace, les plus hauts sommets des Vosges; enfin le Feldberg et le Bœlchen, dans la forêt Noire; et d'autres encore, jusque dans la Souabe. Avec ce spectacle sous les yeux, les Zurichois sont des fleuristes dans le genre des Hollandais. Les fleurs sont de toutes leurs fêtes, et parmi les mœurs pures des vieux âges conservées dans la localité, se trouve un trait charmant : c'est toujours la plus jeune et la plus jolie servante de la maison, parée de ses plus beaux habits et portant un énorme bouquet que l'on charge de l'annonce de la venue du nouveau-né. Le costume mi-parti sévère, mi-parti gai de la Zurichoise nous paraît parfaitement en rapport avec le milieu où elle vit.

Canton de Zug, n° 6. — Ce canton agricole, le plus petit de la Suisse, en est un des plus charmants. On aime là les fleurs comme à Zurich; à Zug le cimetière est un bosquet entrecoupé de parterres et chaque tombe est fleurie. L'alerte et plantureuse fille de la contrée emprunte à son entourage immédiat sa toilette de fleurs des champs : aux marguerites le plissé de son col à l'aise, aux coquelicots la couleur éclatante de son corsage, sans en oublier le milieu noir, aux bluets les tours tendres de son tablier; sa tête même est ornée en corolle rayonnante.

Canton de Lucerne, n° 8. — Encore une des contrées où les montagnes n'atteignent pas la région des neiges, et dont les occupations et le fond sont de même nature que ce qu'on vient de voir; encore une fleur des champs dont le costume a naturellement beaucoup de rapport avec celui de sa voisine.

Raoul-Rochette a peint la Lucernoise en 1819; cette description est utile parce qu'on y voit des modifications que le costume a subies depuis ce temps.

Il commence par dire que ce n'est qu'à Lucerne que le costume suisse atteint toute la perfection dont il est susceptible, et puis il montre une jupe qui descend à peine jusqu'au genou, laissant à découvert le bas rouge d'une jambe ordinairement fort jolie... Cette jupe de couleur éclatante, se rattachant à un corset d'une forme simple et agréable, chargé quelquefois, avec profusion, d'ornements en broderies, ou même de petits bijoux attachés par des chaînes d'argent... un large chapeau de paille couvert de fleurs artificielles et de rubans des plus vives couleurs,.. de longues tresses de beaux cheveux, qui flottent et descendent jusqu'aux talons,.. tel est l'ensemble de ce costume qui, lorsque toutes ces femmes, pour la plupart d'une physionomie animée et d'un coloris vif et éclatant, sont réunies et pressées dans un vaste espace, offre véritablement, sans exagération, comme sans comparaison fade, l'image d'un parterre émaillé de fleurs.

Canton de Bâle, n° 9. — Si l'influence des milieux sur le costume des femmes en Suisse avait besoin d'une nouvelle preuve, rien n'y serait plus propre que le contraste offert par ce que l'on voit à Bâle. Le jupon court s'explique là comme à Berne; le Rhin partage la ville en deux parties de niveau très inégal; de la ville, proprement dite au petit Bâle, toutes les rues sont des échelles. Quant à son aspect intérieur, voici ce qu'en dit Émile Souvestre : « La première chose qui frappe en entrant à Bâle, c'est l'expression de tristesse et de solitude empreinte partout... Tout est mort, désert, on dirait une ville à louer, » et il constate qu'au bruit d'une voiture, « on tire les volets, on ferme les portes, les femmes se cachent. Tout est d'une propreté extrême... » C'est là que la femme qui ne se montre pas use de *l'espion*, du miroir fixé au dehors par des verges de fer, qui lui permet de tout voir dans la rue en évitant le désagrément d'être aperçue... N'est-il pas curieux que le costume bien ordonné des habitants n'offre cependant ni grâce, ni gaieté? De prime saut, parmi nos neuf figures, et malgré la jeunesse de celle-ci, qui ne dirait après de semblables prémisses : voilà la Bâloise? »

*D'après des documents photographiques dus en grande partie à MM. Braun et C^{ie} de Dornach,
et les aquarelles de M. J. Bastinos.*

(Voir pour le texte : La Suisse, par M. P. de Golbéry, *Univers pittoresque*; Voyage en Suisse, par Simond; Lettres sur la Suisse 1819, 1820, 1821, par Raoul Rochette; Description des vingt-deux cantons de la Suisse, par C. V. de Sommerlatt, Berne, 1840; La Suisse, par M. J. Gourdault et Ad. Joanne.)

